

Index AI : PRE01/139/2012
15 March 2012

Hillary Clinton doit révéler qui est le destinataire final d'une cargaison militaire

Dans l'après-midi du 15 mars, le commandement du transport maritime militaire des États-Unis a affirmé que la cargaison d'armes et d'explosifs se trouvant à bord du MV Schippersgracht, qui navigue actuellement en direction de Port-Saïd, ne serait déchargée dans aucun port égyptien.

Cette déclaration a fait suite aux inquiétudes exprimées par Amnesty International plus tôt ce même jour. L'organisation craint que si ces armes sont effectivement livrées à l'Égypte, il existe un risque important qu'elles soient utilisées par les forces de sécurité pour commettre de graves violations des droits humains.

Les autorités américaines ont confirmé que ce navire néerlandais transportait une cargaison militaire en provenance des États-Unis. Elles ont cependant refusé de confirmer la destination finale ou le destinataire de ces armes, invoquant des raisons de sécurité, et n'ont donné aucune assurance que cette cargaison ne serait pas acheminée jusque dans un pays où il est probable que ces armes serviraient à commettre des violations flagrantes des droits humains.

Cet épisode illustre clairement pourquoi il est nécessaire d'adopter et de mettre en œuvre de toute urgence un traité mondial efficace sur le commerce des armes, afin de garantir la transparence des transferts d'armes et de la réglementation en la matière, et ainsi empêcher que des armes ne soient transférées à des forces susceptibles de les utiliser pour perpétrer de graves violations des droits humains.

Amnesty International exhorte Hillary Clinton, la secrétaire d'État américaine, à préciser qui est le destinataire final de cette cargaison et à donner l'assurance que ni celle-ci ni d'autres cargaisons militaires américaines ne seront livrées à des pays où il est probable que les destinataires recourront à ces armes pour commettre ou favoriser des violations graves des droits humains. L'organisation demande par ailleurs à Hillary Clinton de cesser de financer par des aides militaires les acquisitions d'armes par l'Égypte dans tous les cas où il existe un risque élevé que ces armes soient employées dans de graves violations des droits humains.

Entre le 11 décembre 2011 et le 5 février 2012, le bureau des acquisitions de l'Agence de l'armement du ministère égyptien de la Défense s'est fait livrer un total de 349 tonnes d'équipements militaires et à double usage, pour une valeur d'au moins 35 millions de dollars américains (soit environ 26 millions d'euros), par sept navires marchands sous pavillon américain de l'armateur American President Lines Maritime Ltd.

Le matériel transporté par ces sept navires incluait des pièces détachées et des composants militaires pour des équipements électroniques, des véhicules tactiques et de soutien, des camions citernes, des véhicules blindés et des tanks, ainsi que des pièces détachées d'hélicoptères AH-64 Apache, H-3 et SH-2G(E).